

Association « L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais »**Assemblée Générale ordinaire 2020 tenue en visio-conférence le 22 février 2021****RAPPORT MORAL**

Nous avons compté 24 adhérents cotisants en 2020 comme en 2019 et une cinquantaine de sympathisants suivent régulièrement nos activités. Comme pour l'ensemble du monde associatif, l'année 2020 aura été une année très compliquée, en particulier avec l'impossibilité de nous réunir et d'organiser des événements. Nous avons cependant continué à communiquer via notre compte mail, notre site WEB et notre page facebook pour informer les habitants et montrer que nous continuons à coller à l'actualité dans ce contexte particulier de confinement/déconfinement.

Nous siégeons maintenant au Conseil d'administration d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes, nous participons régulièrement à ses réunions et nous bénéficions d'informations en amont de leur publication officielle. Cette position nous permet également de bénéficier d'un accès direct aux ingénieurs et techniciens pour avoir des informations précises sur des situations que nous observons.

Nous avons été très attentifs aux programmes des candidats aux élections municipales et métropolitaines de 2020 en les analysant de manière critique en dehors de toute considération politique. Au deuxième semestre 2020, nous avons commencé à instaurer un dialogue direct avec un certain nombre d'élus de Lyon (1^{er}, 4^{ème} et Ville de Lyon) et nous avons fait connaître notre travail d'observation et de pédagogie ainsi que nos propositions aux institutions locales. Ce n'est qu'un début mais nous sommes maintenant considérés comme un interlocuteur valable, ce qui n'était pas le cas lors du mandat précédent. Il nous faut maintenant travailler ensemble, sujet par sujet et mener la même démarche vis-à-vis de la Métropole de Lyon avec laquelle des rendez-vous formels restent à prendre.

Les réunions publiques se sont arrêtées fin février, des rendez-vous avaient été pris avec l'Université Lyon 1 et la Bibliothèque du 8^{ème} mais tout a été annulé en raison de la situation sanitaire de la France. Espérons que ces réunions, tables rondes et débats reprennent en 2021 car notre contact direct avec les habitants est essentiel.

Voici les principaux sujets qui sont devant nous :

- travailler ensemble, sujet par sujet avec la Ville de Lyon,
- prendre des rendez-vous formels et mener la même démarche avec la Métropole de Lyon,
- recruter de nouveaux adhérents pour nous développer car nous ne sommes pas assez nombreux,
- poursuivre nos observations de l'évolution de la qualité de l'air, participer à l'élaboration de la captothèque avec des capteurs individuels venant compléter les données des stations fixes d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes,
- continuer à développer les relations avec le monde de l'éducation, en particulier avec les étudiants,
- approfondir nos propositions pour nous projeter plus loin dans le temps et dans les territoires.

Il y a et il y aura, au fur et à mesure du développement de nos activités, beaucoup de travail à faire et je souhaite qu'il soit collectif et participatif. Quels que soient leurs compétences et leurs centres d'intérêt, tous les habitants sont les bienvenus parmi nous en tant qu'adhérents, simples bénévoles, personnes-ressources et dans le Conseil d'Administration de notre association.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réunions : 2 réunions mensuelles + 1 réunion de CA

Site WEB et page facebook, pour l'année 2020 :

- 3 355 visiteurs différents,
- 5 109 sessions,
- 18 311 pages consultées avec une moyenne de 3,58 pages par session,
- 4 articles publiés + 3 CR de réunions et 4 bulletins d'information.

Réunions publiques :

- **Conférence-débat Qualité de l'air et Santé du 28 janvier 2020** organisée par les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon III en masters RISE (Gouvernance des risques environnementaux) et SEIU (Sciences de l'environnement industriel et urbain). 150 personnes de tous âges ont assisté à cet événement à la MILC (Maison Internationale des Langues et de la Culture), c'est 3 fois plus que lors de l'édition précédente à laquelle nous avons participé le 6 février 2018. A la table de conférence étaient présents : Claire Labartette, déléguée territoriale d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes, Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1er arrondissement de Lyon et conseillère métropolitaine du Grand Lyon, Michel Lamure, économiste de la santé, Thomas Coudon, chercheur au Centre Léon Bérard et Gérard Françon, président de l'Air des Lyonnaises et des Lyonnais.

Relations avec les élus locaux :

- Envoi d'un questionnaire aux listes candidates à la ville de Lyon et à la Métropole, avant le premier tour : 12 questionnaires envoyés, 3 réponses reçues accompagnées chacune d'un dossier plutôt bien travaillé, évaluation publiée sur notre site dans un article du 3 mars 2020 (consultable dans la rubrique documents/archives),
- Rencontres informelles lors du forum des associations en septembre avec le Maire de Lyon et le Maire du 4^{ème} arrondissement,
- Rencontre formelle avec la mairie du 1^{er} (David Souvestre) en octobre et la Ville de Lyon (Céline De Laurens, adjointe en charge de la santé-environnement) en décembre.

Les articles que nous ont consacrés les médias :

- Le Progrès du 18/09/2020 par Nadine Micholin

Relations avec le monde universitaire :

- Alexandra Grasset de l'Institut Génie de l'Environnement Eco-développement (IG2E) nous a nous contactés dans le cadre de la semaine étudiante du développement durable de l'Université Lyon 1 qui devait avoir lieu du 6 au 10 avril 2020 mais qui a été annulée en raison du confinement.

RAPPORT FINANCIER 2020 DE L'ASSOCIATION

RECETTES	POSTES	MONTANT	OBSERVATIONS		Analyse
	COTISATIONS 2020	460	Représente 23 adhérents ayant cotisé pour 2020, soit un adhérent de moins qu'en 2019	20,00 euros l'adhésion individuelle	Montant de la cotisation inchangé
	SUBVENTIONS	0			versement fait en novembre 2020
	DONS	100	<u>Don d'un adhérent</u>		
	AUTRES	0			
TOTAL RECETTES		560	A la différence du précédent exercice, ce tableau prend en compte l'année calendaire pleine soit de début janvier à fin décembre 2020		

DEPENSES			OBSERVATIONS	COMPARAISON 2019/2020
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FRAIS BANCAIRES	63,96	5,33 Euros/mois sur 12 mois	Avoir sur les 6 premiers mois soit 31,80 d'économie sur l'année 2019
	HEBERGEMENT DU SITE	81,43	Renouvellement du nom de domaine internet : 13,19 et renouvellement hébergement LWS Starter : 68,24	135, 27 réglés en 2019
	ASSURANCES	111,67	Prélèvement automatique en janvier 2020	
	ATMO	10	Représente le montant de la cotisation due au titre de nouvel adhérent à cette structure	
EVENEMENTIEL	FORUM DES ASSOCIATIONS	0		
	DIVERS	0		
TOTAL DEPENSES	267,06			479,61 de frais engagés en 2019

SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2019	257,23		
SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2020	280,17		A la différence du précédent exercice, ce tableau prend en compte l'année calendaire pleine soit de début janvier à fin décembre 2020
BILAN sur l'année 2020 solde positif	292,94		

Association « L’Air des Lyonnaises et des Lyonnais »
Procès-verbal de l’Assemblée Générale ordinaire 2020

Lieu : en visio-conférence via la plate-forme Zoom, version gratuite.

Date : Ouverture de l’Assemblée générale le lundi 22 février 2021 à 19H00, clôture à 20H15

Présents : Pascal Bœuf, Gérard Crimier, Gérard Françon (+ 1 pouvoir de Bob Moiroud), Raymond Joumard, Yves Lécuyer, Kémal Mokrani, Katherine et Jacques Pommier, Gilles Thomas, Lionel Ventura.

Participant non votant : David Souvestre (élu de la mairie du 1^{er} arrondissement).

Vote du rapport moral, sur 9 votants :

- Pour : 9
- Abstentions : 0
- Contre : 0

Vote du rapport financier, sur 10 votants :

- Pour : 10
- Abstentions : 0
- Contre : 0

Remplacements au conseil d’administration :

Conformément à nos statuts, tout membre du conseil qui, sans excuse, n’aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire. Ceci concerne 3 administratrices élues lors de l’AG constitutive du 24 septembre 2018, il s’agit de Mesdames Angèle Corrias, Jacqueline Gros et Joanne Savoye-Di Spirito. De plus, ces personnes n’ont pas cotisé en 2020 et n’ont pas manifesté leur intention de poursuivre avec l’association malgré plusieurs relances.

Pour procéder à leur remplacement, nous avons fait un appel à candidature avec la convocation à la présente Assemblée Générale mais personne n’a manifesté l’intention de se présenter. Nous en resterons là pour l’instant mais nos statuts prévoient qu’en cas de vacance, le conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres par cooptation jusqu’à l’AG suivante.

=====